



Cohésion sociale et agglomérations : un choc culturel en chantier

ce nouveau numéro des *Cahiers du DSU* s'interroge sur l'élaboration et la conduite de politiques locales de cohésion sociale dans les agglomérations en Rhône-Alpes. Comment construire des solidarités territoriales et sociales à cette échelle, dans un univers plus vaste que celui de la politique de la ville ? En quoi l'agglomération peut-elle être un outil de cohésion sociale ? Telles sont les questions qui ont animé le comité de rédaction. Sujet difficile s'il en est, **tant la question est en construction à l'heure actuelle.**

Il est un fait incontesté : de profondes recompositions sont à l'œuvre dans les territoires et le poids des agglomérations s'affirme. Parallèlement, les politiques publiques en général et la politique de la ville en particulier, ont connu de fortes évolutions ces dernières années. Le repositionnement de l'État (recentrage de ses priorités sur la cohésion sociale) conforte la montée en responsabilité des collectivités territoriales. Ces changements amènent les agglomérations à être en première ligne des problématiques de solidarité territoriale.

Ce numéro tente, dès lors, d'analyser les mouvements à l'œuvre. Loin de tracer des scénarii d'agglomération à moyen terme, il est davantage placé sous le signe des interrogations, des tentatives, des tâtonnements. Le comité de rédaction a souhaité privilégier des témoignages vivants et « sensibles » d'expériences, rapportés par des acteurs de terrain, politiques, techniques, associatifs. Les chercheurs invités à prendre part au débat revisitent ces témoignages, en fin de chacune des parties du *Cahier*, pour pointer les lignes de fond, les points de tension... En trois temps : rétrospectif, introspectif et prospectif, ce Cahier ouvre des pistes, multiplie les éclairages, croise les expériences.

LES VERTUS DE LA « MÉTHODE POLITIQUE DE LA VILLE »

La première partie propose d'entrer par les valeurs ajoutées de la politique de la ville vis-à-vis des politiques sectorielles. Les témoignages soulignent en quoi la politique de la ville a, par sa logique de projet, diffusé de la méthode et de l'innovation au sein des territoires (agglomérations de Chambéry, Roanne et Bourg-en-Bresse) et dans les institutions (conseil général de l'Isère, Échirolles, Lyon). Elle a apporté des réponses en terme de services de proximité dans les quartiers (Aubenas). Voyons là un moyen de réaffirmer que l'exemplarité de cette politique tient avant tout à sa méthode. Aujourd'hui, elle doit désormais réussir le pari de l'agglomération.

ENTRE MATURATION ET TÂTONNEMENT

La seconde partie analyse les transformations à l'œuvre et les questionnements contemporains. À l'heure de la transaction politique sur les questions de solidarité territoriale, le dialogue est ouvert entre les communes et l'ag-

glomération sur leurs responsabilités respectives dans le domaine de la solidarité territoriale. Ici, se définit l'intérêt communautaire dans le domaine de la politique de la ville (Saint-Étienne Métropole). Là, se structure une organisation d'agglomération : les professionnels dédiés à la politique de la ville se multiplient dans les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), des passerelles opérationnelles plus fortes avec les services thématiques s'affirment (Pays Viennois). L'injonction à l'efficacité et à l'analyse des impacts sociaux se renforce. Les métiers des professionnels du développement social urbain sont dans ce contexte fortement questionnés : l'adaptation est nécessaire (Irdsu/Amadeus, Pays Voironnais).

Certaines limites se dévoilent en creux : on entrevoit la difficulté de la politique de la ville à sortir d'elle-même, malgré des appels répétés à la mobilisation du droit commun et à un meilleur « adossement » au projet d'agglomération. L'identité très forte de cette politique la met-elle en difficulté pour se penser en lien aux autres leviers d'action des politiques publiques locales ? Les connexions avec les politiques structurantes des agglomérations (développement économique, transport, développement durable...) semblent encore ténues. C'est à l'évidence dans le champ de l'urbain et de l'habitat qu'elles sont les plus fortes (Grand Lyon/Métro).

PROSPECTIVE : LE DÉFI DE LA MÉTROPOLISATION

L'affirmation est claire : le travail de proximité gagnerait à s'appuyer en continu sur un projet de territoire. Pour cela des outils existants, tels que l'évaluation, peuvent être réutilisés pour mieux orienter la décision stratégique (Pluricité, S. Roché). Une invitation est lancée : le projet d'agglomération doit être énoncé clairement. Montrer en quoi le projet porte une véritable ambition d'agglomération solidaire inciterait à interroger le développement local à l'aune de la solidarité (IRDSU, R. Mugnier, J.-L. Molin). Cela implique aussi de préciser, pour chaque échelle territoriale d'intervention, les articulations possibles avec les autres échelons (conseil régional, J.-M. Évin). L'enjeu est de pouvoir concilier une politique spécifique, engagée dans une logique de rattrapage des quartiers les plus en difficulté, avec la conduite d'une politique de solidarité territoriale qui soit pérenne. ■

Isabelle CHENEVEZ et Aude TALLARON